ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PAC

Question au Gouvernement n° 3021

Texte de la question

CRISE DE LA VITICULTURE

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Robert Lecou. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

L'agriculture française - et avec elle, le secteur agro-alimentaire - est l'un des atouts majeurs de notre pays. Outre l'autosuffisance alimentaire qu'assure l'agriculture, outre l'entretien et l'aménagement de l'espace que permettent les agriculteurs, ce secteur de l'économie française est un poids lourd des exportations françaises dont il représente à lui seul 13 %.

Le solde exportations-importations de la France fait apparaître au premier rang l'aéronautique et au deuxième rang les boissons.

L'agriculture et la viticulture sont donc de précieux atouts pour la France. Heureusement même qu'elles offrent leur dynamisme à notre balance commerciale.

Il faut donc défendre notre agriculture et notre viticulture. Vous vous y employez, monsieur le ministre : durant votre déplacement dans l'Hérault le 31 janvier dernier, vous avez su, lors d'une table ronde publique, être à l'écoute de la filière viti-vinicole et exprimer votre engagement en sa faveur.

Pour autant, alors que la consommation du vin augmente dans le monde et que de nouveaux pays arrivent sur le marché, la restructuration et la révolution qualitative de certaines régions, comme celle du Languedoc-Roussillon, sont loin d'avoir réglé les problèmes des viticulteurs.

Ceux-ci sont inquiets, notamment face au risque de suppression des droits de plantation, qui aura pour conséquence un développement anarchique du vignoble et un démantèlement des exploitations familiales.

Vous l'avez affirmé, monsieur le ministre, lors de votre venue dans l'Hérault, la viticulture française doit continuer à être créatrice de richesses, et il ne sera pas possible d'y parvenir sans une agriculture régulée.

Il est donc nécessaire de maintenir ce régime des droits de plantation au-delà de 2016 pour l'ensemble des États membres. C'est vital.

Je vous remercie donc, monsieur le ministre, de bien vouloir nous informer de l'action menée par le Gouvernement sur ce dossier, et du calendrier des négociations. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire.* Monsieur le député, vous savez que vous pouvez compter sur la détermination totale du Gouvernement, et en particulier du ministre de l'agriculture, pour défendre la viticulture française, le vin français et les vignerons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Le vin appartient à notre culture. Le vin appartient à nos territoires. Et le vin, vous l'avez rappelé, est une source majeure d'excédent commercial pour la France : 6 milliards d'euros d'excédent commercial pour la seule viticulture française, soit l'équivalent de la vente de 130 Airbus à l'exportation.

M. Jean-Pierre Brard. Vive Bacchus !

M. Bruno Le Maire, *ministre.* Nous sommes sur la bonne voie. Les prix du vin ont remonté en 2010.

M. Jean-Pierre Brard. Les cirrhoses aussi !
M. Bruno Le Maire, *ministre.* Et nous avons repris, l'année dernière, la première place mondiale dans la production de vin. C'est bien la preuve que nous sommes sur la voie du redressement de la viticulture française. Nous devons poursuivre dans la même direction.
J'étais chez vous, dans l'Hérault, il y a quelques semaines. La réorganisation de l'interprofession, c'est-à-dire la capacité de l'Hérault comme de l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon, à passer de quatre interprofessions à une seule dans les mois à venir est un élément clé pour arriver à gagner la bataille de l'exportation pour la viticulture française.
Nous avons des marchés, nous avons des produits. La Chine, l'Asie n'attendent que les produits de la viticulture française. À nous de gagner cette bataille. Je sais que les viticulteurs sont prêts à avancer dans cette direction. Ils auront le soutien du Gouvernement français.
Un mot, enfin, sur la question des droits de plantation. Catherine Vautrin l'a dit de manière très claire dans son rapport, le Président de la République l'a indiqué publiquement, de manière très déterminée : nous sommes totalement opposés à la libéralisation des droits de plantation en France et en Europe. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)* Nous avons besoin d'une régulation des marchés de la viticulture, nous avons besoin d'une régulation des marchés agricoles. Les produits agricoles ne sont pas des produits comme les autres. Pas de libéralisation ! De la régulation, des règles et de l'ordre sur les marchés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : M. Robert Lecou
Circonscription : Hérault (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3021
Rubrique : Agriculture
Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire
Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mars 2011
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 mars 2011